

TRISKEOL S'ENGAGE POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION AVEC NEO56

Le projet Triskéol, porté par le consortium Skyborn Renewables, Vattenfall & BlueFloat Energy, pour l'appel d'offres éolien en mer n°5 au large de la Bretagne sud s'engage en faveur de l'emploi et de l'insertion auprès de l'association Neo56.

Avec l'objectif principal de développer le projet le plus adapté au territoire breton et de favoriser les retombées sociales et économiques locales liées au futur parc éolien en mer, la convention de partenariat, signée hier soir à l'occasion d'une conférence-débat sur l'éolien en mer, vise à promouvoir les métiers de la mer auprès des personnes éloignées de l'emploi ou en situation d'apprentissage professionnel.

La coopération, qui se veut active entre les deux acteurs, s'articule autour de trois principaux axes de collaboration :

- L'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi ;
- Un support à la Gestion Territoriale de l'Emploi et des Compétences ;
- Le développement de l'attractivité & acculturation aux métiers pour les jeunes & les adultes.

« La signature d'une convention, avec un acteur d'utilité publique et engagé sur le territoire depuis de nombreuses années est une véritable chance pour le projet que nous défendons. Grâce à toutes les actions que nous pourrions déployer ensemble, nous espérons pouvoir susciter des vocations dans les métiers du maritime, et plus particulièrement de l'éolien en mer, qui est l'un des meilleurs leviers pour une filière compétitive et créatrice d'emplois locaux et durables. Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, nous espérons pouvoir toucher un public large et à terme, bénéficier d'un vivier de compétences parmi le public breton.» commente Vincent Balès, Directeur du projet Triskéol, formé par le consortium Skyborn Renewables, Vattenfall & BlueFloat Energy.

« Nous sommes ravis des engagements pris avec les porteurs du projet Triskéol et d'ainsi participer à notre manière à la transition énergétique de notre pays. L'éolien en mer est un sujet encore nouveau et qui peut, parfois, cristalliser beaucoup de tensions. Il était donc important pour nous de pouvoir nous associer très en amont de la mise en place opérationnelle du parc avec un acteur impliqué de longue date sur le territoire. » précise Marie-Laurence Gautier, directrice du groupe Neo56.

D'une future puissance de 250 MW, l'appel d'offres concernant le parc éolien en mer au large de la Bretagne Sud devrait être attribué courant 2023, pour une mise en service opérationnelle à l'horizon 2030.

A propos de Triskéol

Triskéol est le projet porté par le consortium Skyborn Renewables, Vattenfall et BlueFloat Energy, afin de répondre à l'appel d'offres éolien en mer au large de la Bretagne Sud. Les trois acteurs se sont regroupés en consortium afin de :

- Combiner leurs expériences d'acteurs majeurs dans l'éolien en mer, en France et à l'international, avec 15 parcs en exploitation, 5 parcs en construction (dont 2 en France) et plus de 22 GW en développement (dont 1 GW en France) ;
- Apporter une expertise unique dans la réalisation de projets éoliens en mer flottants ;
- S'appuyer sur leur approche territoriale et de concertation auprès des acteurs locaux ;

- Déployer leur savoir-faire en matière d'innovation industrielle et technologique ainsi que leur expertise en excellence environnementale.

Pour en savoir plus :

- Sur Triskéol : www.triskeol.fr
- Sur Skyborn Renewables : www.skybornrenewables.com
- Sur Vattenfall : <https://group.vattenfall.com/fr>
- Sur BlueFloat Energy : www.bluefloat.com/

Contact presse : Rivacom - Fanny Régnier : f.regnier@rivacom.fr - 06 76 20 61 14

A propos de Néo56 :

Le Groupe Néo56, 1er Groupement Économique Solidaire créé en Bretagne en 2014, labellisé PTCE (pôle territorial de coopération économique) en 2016, regroupe des structures de l'ESS.

L'ensemble de ses structures favorise l'emploi durable sur le département du Morbihan, en développant des actions diversifiées en lien avec l'insertion par l'emploi. Le groupe Néo 56 adhère à la fédération COORACE (groupement des structures d'insertion par l'activité économique) et a été certifié, dans le cadre de la démarche qualité Cèdre, pour la qualité de son travail d'insertion le 17 mars 2008.

Il est indispensable de penser la démarche d'insertion comme une projection dans l'avenir, comme une démarche active qui passe d'abord par l'action, mais aussi par une démarche éducative et constructive dont la personne en est l'auteur et l'acteur.

Le salarié en parcours est le destinataire de cette démarche pédagogique. Il s'agit de lui réapprendre à découvrir les conditions de travail, à écouter, respecter, tout ce qui est lié à la mise en situation de travail. Il acquiert ou développe ainsi des technicités, des compétences ainsi que des savoir-être qui pourront être réinvestis sur tout support d'activité professionnelle.

Le Groupe Néo56 est aussi Marque Bretagne et accompagne les entreprises notamment sur le volet de la RSE.

site web : www.neo56.org / www.neoemplois56.org